



Fiche de renseignements sur le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT)

Au sujet du CCLAT

Le CCLAT est l'organisme national canadien de renseignements sur les toxicomanies. Établi en 1988 par une loi du Parlement, le Centre fournit des renseignements et des conseils objectifs et factuels visant à réduire les méfaits de l'alcoolisme et des toxicomanies sur la santé, la société et l'économie. Les activités et les produits du CCLAT sont réalisés grâce à la participation financière de Santé Canada dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue.

Le CCLAT, dont le siège social se trouve à Ottawa, compte 28 employés à temps plein et un certain nombre d'associés à temps partiel qui travaillent à la diffusion de l'information, à la prestation de conseils stratégiques, ainsi qu'au partage de connaissances sur les traitements et de pratiques exemplaires liées à la toxicomanie. Le CCLAT travaille en collaboration avec les gouvernements, les chercheurs, les autorités policières, les professionnels du traitement et le secteur privé en vue de concevoir une approche équilibrée et holistique de la toxicomanie afin d'améliorer la santé et la sécurité de la population canadienne.

Nos activités de base

Transmettre les connaissances

Le CCLAT guide la prise de décisions, inspire les actions et éclaire le débat public par la collecte d'informations fiables concernant l'alcool et les autres drogues et leur mise en commun avec le milieu de la toxicomanie au Canada.

Élaborer et orienter les politiques

À titre d'organisme national canadien de renseignements sur les toxicomanies et de chef de file en transfert des connaissances, le CCLAT veille à ce que ce soit des données, et non des notions idéologiques ou des observations, qui guident les interventions canadiennes en matière d'alcool et d'autres drogues.

Établir des partenariats

Le CCLAT établit des partenariats qui permettent aux intervenants en toxicomanie du Canada de faire le meilleur usage possible de leurs ressources, de renforcer leurs capacités et de partager l'information.

Coup d'œil sur le CCLAT

Emplacement : 75, rue Albert, bureau 300, Ottawa (Ontario), K1P 5E7

Année de création : 1988

Adresse Web : <http://www.cclat.ca>

Employés : 28

Directeur général : Michel Perron

Président du conseil : Chef Barry V. King, O.O.M.

Points saillants de l'histoire du CCLAT

- 1988** La loi visant la création du CCLAT est adoptée grâce à l'appui de tous les partis au Parlement. Le CCLAT est établi et reçoit un financement annuel de 2 millions de dollars.
- 1989** La première réunion du conseil d'administration du CCLAT est présidée par H. David Archibald.
Le gouvernement du Canada annonce la nomination du premier directeur général, Jan Skirrow.
- 1990** Le CCLAT lance le *Centre national de documentation sur l'alcoolisme et les toxicomanies*, publie le premier numéro du bulletin *Action Nouvelles* et présente son premier *rapport annuel*.
- 1992** La Stratégie canadienne antidrogue (SCA), établit en 1987, est renouvelée grâce à l'octroi de 270 millions de dollars sur cinq ans. Le financement du CCLAT est réduit et passe de 2 millions à 1,42 million de dollars.
- 1994** Le CCLAT publie le premier *Répertoire des services canadiens de traitement des toxicomanies*.
- 1995** Le CCLAT lance son site Web (www.cclat.ca).
- 1996** Le CCLAT publie les *Lignes directrices internationales pour l'estimation des coûts de l'abus de substances*, puis publie la première étude sur les coûts menée au Canada, *Les coûts de l'abus de substances au Canada*, qui s'inspire de ces lignes directrices.
- 1999** Michel Perron est nommé directeur général.
- 2001** Allan Rock, ministre de la Santé, annonce la nomination du chef Barry V. King au poste de président du conseil d'administration du CCLAT.
- 2003** Le rapport du Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites appuie fermement le leadership du CCLAT dans le domaine des toxicomanies, et le Centre est choisi pour jouer un rôle prépondérant dans le rapport du Comité spécial de la Chambre des communes sur la consommation non médicale de médicaments.
Le CCLAT reçoit un financement de 21,5 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre du renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue (SCA). Le financement total de la SCA est de 245 millions de dollars sur cinq ans.
- 2005** Le CCLAT lance une nouvelle ressource Web sur les Territoires du Nord canadien.
Le CCLAT rend public le rapport *Optimisation de la main-d'œuvre affectée au traitement des toxicomanies au Canada*, qui présente les résultats de la toute première enquête nationale menée auprès des intervenants en toxicomanie au Canada.

Le CCLAT rend public le rapport détaillé de l'*Enquête sur les toxicomanies au Canada* (ETC), première enquête nationale consacrée à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues depuis l'*Enquête canadienne de 1994 sur l'alcool et les autres drogues*.

Le CCLAT rend public le rapport collectif *Toxicomanie au Canada : Enjeux et options actuels*, qui porte sur une série de grandes questions d'actualité en matière de toxicomanie et leurs répercussions possibles sur les politiques au Canada.

Questions de substance, première conférence nationale du CCLAT sur l'abus de substances et les toxicomanies, a lieu à Markham (Ontario).

2006 Le CCLAT rend public le rapport *Les coûts de l'abus de substances au Canada 2002*, qui fait suite à la première étude sur les coûts publiée en 1996 et reposant sur des lignes directrices internationales pour la recherche élaborées cette année-là.

Pour plus de renseignements au sujet du CCLAT, communiquez avec :

Brooke Bryce, conseillère en communication

(613) 235-4048, poste 243

bbryce@ccsa.ca